



Union Départementale des syndicats Force Ouvrière de la Côte d'Or (21)

Comptes Annuels
Exercice clos le 31/12/2021

2, rue Romain Rolland

21000 Dijon

Tél : 03 80 67 11 51



Sommaire

Bilan et Compte de résultat	3
<i>Bilan simplifié</i>	4
<i>Compte de résultat simplifié</i>	5
Annexe au bilan et au compte de résultat	6
<i>Préambule</i>	7
1. Règles et méthodes comptables	8
1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	8
1.2. Immobilisations financières	8
1.3. Créances	9
1.4. Dettes	9
1.5. Disponibilités et valeurs mobilières de placement	9
1.6. Charges constatées d'avance	9
1.7. Produits constatés d'avance	9
1.8. Réserves	9
1.9. Résultat comptable de l'exercice	10
1.10. Comptabilisation des cotisations	10
1.11. Changements de méthode	10
2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat	11
2.1. Immobilisations et amortissements	11
2.2. Créances	11
2.3. Disponibilités	12
2.4. Charges constatées d'avance	12
2.5. Fonds syndicaux	12
2.6. Dettes	12
2.7. Provisions et dépréciations	13
2.8. Produits constatés d'avance	13
2.9. Ressources	13
2.10. Charges externes et autres services extérieurs	13
2.11. Charges de personnel	14
2.12. Résultat financier	14
2.13. Résultat exceptionnel	14
2.14. Informations relatives aux contributions en nature	14
3. Informations complémentaires	15
3.1. Effectif salarié	15
3.2. Contributions publiques de financement	15

3.3.	Engagements de retraite _____	15
3.4.	Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues _____	15
3.5.	Evénements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat _____	15
3.6.	Actions de solidarité des organisations syndicales _____	15

Bilan et Compte de résultat

Bilan simplifié

Actif	31/12/2021			31/12/2020	Passif	31/12/2021	31/12/2020
	Brut	Amort. Dépréciat°	Net	Net			
Actif immobilisé (I)					Fonds syndicaux (I)		
Actif incorporel	640,80	640,80	-	-	Réserves	533 060,72	522 710,77
Actif corporel	8 919,77	8 340,64	579,13	-	Report à nouveau	-	-
Actif financier	-	-	-	-	Résultat	- 95 928,43	10 349,95
Total (I)	9 560,57	8 981,44	579,13	-	Total (I)	437 132,29	533 060,72
					Autres fonds propres (II)	-	-
Actif circulant (II)					Provisions (III)	-	-
Stocks	-	-	-	-	Fonds dédiés (IV)	-	-
Créances	20 099,65	-	20 099,65	45 677,50	Dettes (V)		
Total (II)	20 099,65	-	20 099,65	45 677,50	Dettes financières	44 128,57	40 051,87
					Dettes diverses	71 382,16	72 661,61
Disponibilités (III)	530 226,26	-	530 226,26	596 068,41	Total (V)	115 510,73	112 713,48
Comptes de régularisation (IV)	1 737,98	-	1 737,98	4 028,29	Comptes de régularisation (VI)	-	-
Total (I + II + III + IV)	561 624,46	8 981,44	552 643,02	645 774,20	Total (I + II + III + IV + V+ VI)	552 643,02	645 774,20

Compte de résultat simplifié

Charges	31/12/2021	31/12/2020	Produits	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation (I)	169 670,32	156 732,14	Produits d'exploitation (I)	140 327,33	215 052,67
Achats	15 025,60	18 363,79	Cotisations	85 113,80	128 434,05
Autres charges externes	64 469,07	53 712,03	Subventions	34 463,07	50 363,36
Impôts, taxes et versements assimilés	7 697,61	342,56	Autres produits	18 879,39	36 255,26
Charges de personnel	82 440,01	84 310,42	Transferts de charges	1 871,07	-
Autres charges	2,15	3,34			
Dotations aux amortissements et aux provisions	35,88	-	Reprises sur amortissements et des provisions	-	-
Charges financières (II)	-	-	Produits financiers (II)	45,65	53,19
Charges exceptionnelles (III)	68 740,56	53 735,81	Produits exceptionnels (III)	2 109,47	5 712,04
Engagements à réaliser sur contributions de financement (IV)			Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
Total (I + II +III +IV)	238 410,88	210 467,95	Total (I + II +III +IV)	142 482,45	220 817,90
Solde créditeur : Excédent	-	10 349,95	Solde débiteur : Déficit	95 928,43	-

Annexe au bilan et au compte de résultat

Préambule

Les comptes annuels de l'Union Départementale des syndicats FO de la Côte d'Or (ci-après Union Départementale) se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2021 :

- Total du bilan :	552 643,02 €
- Total des ressources :	138 501,91 €
- Déficit de l'exercice :	95 928,43 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'Union Départementale pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021.

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'Union Départementale sont établis en conformité avec le règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales, notamment au regard des principes comptables généraux tels que ceux de prudence, du nominalisme monétaire (coûts historiques), de la permanence des méthodes, de la spécialité des exercices et de la continuité de l'activité.

Les principales autres méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'elles sont amortissables, les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire selon leur durée d'utilisation prévue. Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

La politique d'amortissement se présente comme suit :

	Méthode	Durée (années)
Immobilisations Incorporelles		
Logiciels	Linéaire	1
Immobilisations Corporelles		
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3
Mobiliers	Linéaire	8

1.2. Immobilisations financières

Les valeurs brutes des immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, les intérêts perçus et courus sont également inscrits à l'actif du bilan. Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est comptabilisée.

1.3. Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est comptabilisée.

1.4. Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

1.5. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire d'une valeur mobilière de placement est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est comptabilisée.

1.6. Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges engagées durant l'exercice dont la consommation interviendra lors d'un exercice ultérieur.

1.7. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations correspondantes n'aient été effectuées ou que les fournitures n'aient été fournies.

1.8. Réserves

Elles correspondent au cumul des excédents et des déficits provenant des exercices antérieurs.

1.9. Résultat comptable de l'exercice

Les organisations syndicales appartiennent au secteur non lucratif. A ce titre le résultat comptable positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». Il appartient à l'instance statutairement compétente de se prononcer sur l'affectation de l'excédent ou du déficit. Aucune distribution ne peut être faite auprès des adhérents, les excédents sont soit affectés en réserves soit maintenus en report à nouveau.

1.10. Comptabilisation des cotisations

En application du § 2.2.2. du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour leur quote-part revenant à l'organisation syndicale.

1.11. Changements de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat

2.1. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes en €uros	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Immobilisations Incorporelles	640,80	-	-	640,80
Logiciels	640,80			640,80
Immobilisations Corporelles	8 304,76	615,01	-	8 919,77
Matériels de bureau et informatique	-	615,01		615,01
Mobiliers	8 304,76			8 304,76
Total	8 945,56	615,01	-	9 560,57

Amortissements et dépréciations des Immobilisations en €uros	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Immobilisations Incorporelles	640,80	-	-	640,80
Logiciels	640,80			640,80
Immobilisations Corporelles	8 304,76	35,88	-	8 340,64
Matériels de bureau et informatique	-	35,88		35,88
Mobiliers	8 304,76			8 304,76
Total	8 945,56	35,88	-	8 981,44

2.2. Créances

€uros	31/12/2021	- 1 an	+ 1 an
Créances	20 099,65	20 099,65	-
Fournisseurs - avances & acomptes	1 152,50	1 152,50	
Créances clients (partenariats,...)	-	-	
Produits à recevoir	4 636,63	4 636,63	
Créances fédérales	-	-	
Créances confédérales	14 310,52	14 310,52	
Total	20 099,65	20 099,65	-

2.3. Disponibilités

Le poste « disponibilités » comprend 4 comptes courants bancaires et 2 livrets.

2.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance en €uros	31/12/2021
Assurances	364,33
Wolters abonnements	1 373,65
TOTAL	1 737,98

2.5. Fonds syndicaux

Fonds syndicaux en €uros	01/01/2021	Affectation du résultat 2020	Résultat de l'exercice	31/12/2021
Réserves	522 710,77	10 349,95		533 060,72
Résultat de l'exercice	10 349,95	- 10 349,95	- 95 928,43	- 95 928,43
Total	533 060,72	-	- 95 928,43	437 132,29

2.6. Dettes

€uros	31/12/2021	- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Dettes financières	44 128,57	44 128,57	-	-
Dettes fédérales	44 128,57	44 128,57	-	-
Dettes diverses	71 382,16	71 382,16	-	-
Dettes fournisseurs (dont FNP)	18 332,56	18 332,56	-	-
Dettes fiscales et sociales	11 441,77	11 441,77	-	-
Dettes confédérales	41 607,83	41 607,83	-	-
Total	115 510,73	115 510,73	-	-

2.7. Provisions et dépréciations

Néant.

2.8. Produits constatés d'avance

Néant.

2.9. Ressources

En €uros	2021
Cotisations reçues nettes	85 113,80
(+) Subventions reçues	34 463,07
(+) Autres Produits d'Exploitation perçus	18 879,39
(+) Produits financiers perçus	45,65
Total	138 501,91

Les « cotisations reçues nettes » correspondent à la quote-part des cotisations encaissées acquise à l'UD FO 21, inscrite au compte de résultat.

Les subventions perçues proviennent de la Confédération Nationale de Force Ouvrière, de Fédérations Force Ouvrière, du Conseil Départemental et de la Ville.

Les « autres produits d'exploitation perçus » comprennent essentiellement des refacturations, à des contributions liées à des formations et à des partenariats.

Les produits financiers comprennent les intérêts des comptes sur livret.

2.10. Charges externes et autres services extérieurs

Ce poste comprend notamment des charges liées aux locations mobilières, aux consommations d'électricité et de gaz, aux frais de déplacements, missions et réceptions, ainsi que des honoraires et assurances.

2.11. Charges de personnel

Les charges de personnel correspondent au coût brut (patronal et salarial) de deux salariés sur l'exercice, soit 2 en équivalent temps plein.

2.12. Résultat financier

Les produits financiers correspondent aux intérêts des livrets perçus sur l'exercice.

2.13. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles et les produits exceptionnels correspondent principalement à des mouvements de trésorerie de l'exercice qui ne disposent pas d'informations exploitables et/ou de pièces justificatives.

2.14. Informations relatives aux contributions en nature

L'Union Départementale dispose également de locaux mis à sa disposition à titre gracieux et précaire à usage de siège syndical. Seuls les fluides et autres charges communes sont dus au bailleur.

3. Informations complémentaires

3.1. Effectif salarié

Effectif salarié	31/12/2021
Cadres	0
Non cadres	2
Total	2

3.2. Contributions publiques de financement

Une subvention du Conseil Départemental de 3 500,00 € et une subvention de la Ville de 1 061,82 € ont été comptabilisées en produit.

3.3. Engagements de retraite

Néant.

3.4. Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues

Engagements reçus : néant.

Engagements donnés : néant.

3.5. Événements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat

Néant.

3.6. Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant.